La Défense, le 21 février 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats annuels 2022:
Des résultats solides malgré la crise énergétique

Dans un contexte de forte volatilité des prix de l'électricité et de modération de la consommation, les résultats solides de RTE prouvent une nouvelle fois la robustesse du plan d'affaires et du cadre de régulation de l'entreprise.

En 2022, RTE réalise un chiffre d'affaires de 4 926 millions d'euros, en repli (-6 %) par rapport à 2021 du fait principalement d'une modération des soutirages sur son réseau (baisse de la consommation liée à la douceur des températures par rapport aux normales saisonnières (-11 TWh), à la cherté de l'électricité et au plan de sobriété (-7 TWh)).

Dans un contexte de marché chahuté (inflation, prix de l'électricité…), RTE dégage en 2022 un résultat net de 485 millions d'euros en ligne avec les prévisions de la délibération tarifaire TURPE 6.

L'année 2022 a été marquée par l'envolée des prix du gaz qui a entrainé dans son sillage celle des prix de l'électricité en Europe. Ces effets se traduisent par des écarts de prix aux frontières qui tirent à la hausse les recettes d'interconnexion perçues par RTE pour l'utilisation de ses infrastructures aux frontières. Cette forte progression des recettes est atténuée par l'augmentation des dépenses nécessaires à l'exploitation du système électrique, en particulier les coûts de congestions du réseau[1]. Il résulte de ces deux effets contraires un excédent net exceptionnel de 1,939 milliard d'euros.

Dans ce contexte inédit, sur proposition de RTE, la CRE a délibéré pour prévoir la restitution immédiate[2] de cet excédent aux utilisateurs du réseau de transport (principalement les distributeurs et les consommateurs industriels). Cette restitution a été achevée, pour l'ensemble des clients de RTE, mi-février. Ce montant ayant été provisionné dans les comptes 2022, il est soustrait dans le chiffre d'affaires et le résultat de l'année, tels qu'ils sont commentés dans ce communiqué.

[1] Lorsque l'électricité est empêchée de circuler car l'axe électrique qu'elle devait emprunter est déjà saturé, RTE doit indemniser son client à hauteur du prix de cette électricité qu'il n'a pas pu livrer
[2] Sans cette délibération, en l'état antérieur du cadre de régulation, la restitution se serait étalée sur plus de 6 années.

Contact presse : Perrine Mas +33 (0)7 76 11 72 67 – perrine.mas@rte-france.com

@Rte_france

En outre, eu égard à la volatilité persistante des prix de l'électricité, la CRE a accepté de revoir le cadre de régulation de RTE afin que la rentabilité de l'entreprise soit moins exposée sur la période tarifaire en cours aux aléas des prix au titre des achats pour l'exploitation du système.

En 2022, les investissements de RTE[3] ont atteint 1 722 millions d'euros en progression de près de 10 % par rapport à 2021. Ces investissements sont indispensables pour rendre possible la transition énergétique. Ainsi 22% des sommes investies ont été consacrées au développement du réseau en mer avec par exemple, le projet de raccordement du parc éolien offshore de Saint-Nazaire d'un montant global de 280 M€ qui a permis la production des premiers électrons par un parc éolien offshore français, ou encore les travaux des parcs éoliens de Fécamp, sur les côtés Normandes, et de Saint-Brieuc, en Bretagne, qui sont entrés dans leur phase d'achèvement. 25% des sommes investies ont été consacrées au renouvellement du réseau avec notamment, en Seine-Saint-Denis, la réalisation d'une galerie de 2,5 km pour permettre l'enfouissement de lignes à haute tension[4] pour accueillir le village olympique des JO de Paris en 2024.

Pour 2023, le montant du programme d'investissements de RTE, approuvé par la CRE, est de 1 881 millions d'euros, soit une nouvelle hausse de près de 10 % par rapport au montant réalisé en 2022.

La dette nette s'élève à 7 966 millions d'euros fin 2022, minorée temporairement par le surplus de recettes d'interconnexion, lequel a été dans l'intervalle reversé aux utilisateurs du réseau de RTE en février 2023. Corrigé de cet élément exceptionnel, la dette nette s'établit à 9 905 millions d'euros en progression sensible par rapport à 2021, conséquence notamment de la croissance des investissements.

Enfin, début 2022, RTE a fait son entrée sur le marché des *Green bonds* dans un contexte de taux d'intérêt encore bas. L'emprunt obligataire vert réalisé en janvier d'un montant de 850 millions d'euros sur une durée de 12 ans, est assorti d'un coupon de 0,75%. Les fonds levés seront dédiés aux financements d'investissements éligibles, avec des projets de raccordement de parcs éoliens offshore ainsi que des projets d'interconnexions électriques entre la France et les pays européens voisins, pour optimiser le mix énergétique. Cette émission a permis d'abaisser le coût moyen de la dette à 1,40%, pour une maturité moyenne de 9,8 ans à fin 2022. En mai 2022, la notation « A perspective stable » de RTE a par ailleurs été confirmée par Standard & Poor's, témoignant de la solidité de ses ratios financiers.

[3] hors participations financières et investissements des filiales

[4] mise en souterrain d'initiative locale (MESIL) de Villeneuve La Garenne

Chiffres clés 2022 *(norme IFRS)*

	2021 *(en millions d'euros)*	**2022** *(en millions d'euros)*	***Variation***
Chiffre d'affaires	5 254	4 926	*-6%*
Ebitda	2 095	1 845	*-12%*
Résultat net	661	485	*-27%*
Investissements *(périmètre régulé)*	1 579	1 722	*+9%*
Base d'actifs régulés BAR	15 128 (au 1er janvier 2022)	15 612 (au 1er janvier 2023)	